

Compte-rendu du Conseil Municipal
Du 1/06/2026

L'an deux mil vingt-six, le 1^{er} juin à 20h30, le Conseil Municipal dûment convoqué le 28 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Richard DEYRE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 présents : 14 votants : 17

Présents : Richard DEYRE, Delphine AUGUSTO, Sébastien ECHEVIN, Wilfried JAILLET, Julie ALGOUD, Rudy ARNOUX, Denis COPIER, Stéphanie DELRIEU, Alexandre LIAUZU, Sébastien MANFREDINI, Florence MARTIN, Alexandre RODRIGUEZ, Isabelle SAVIOT, Julie THIRIET

Excusés : Isabelle TERRASSE, Christophe FLEURY, Fanny ARCIDIACO,

Absents : Laurent CHALAVON, Caroline BUFFAT,

Secrétaire : Delphine AUGUSTO

Ouverture de séance à 20h30

Approbation du compte-rendu du conseil du 04/05/2026

Retrait 3 points à l'ordre du jour à l'unanimité :

- **Règlement intérieur du conseil municipal**
- **Modification pour financer les panneaux photovoltaïques**
- **Elargissement rue des boudras**

1. OBJET : FINANCEMENT DES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
--

Le Maire rappelle que le Conseil municipal a voté le 4 mai 2026 la poursuite du projet de panneaux photovoltaïques sur la toiture du groupe scolaire.

Il avait alors été décidé que le financement serait fait par emprunt.

Après consultation de 3 banques, après analyse la meilleure proposition est celle de la Poste.

Pour un prêt de 72 000.00 € sur 7 ans, à taux fixe de 3.59 % maximum avec une annuité maximum de 12 892.05 €

Il est précisé que le taux d'endettement de la commune reste en dessous des limites recommandées à notre type de commune, et permet cette opération sans difficulté.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

- De réaliser un emprunt de 72 000 € pour permettre la réalisation de la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture du groupe scolaire.
- De retenir l'offre de la Poste pour un prêt de 72 000 € sur 7 ans au taux de 3.59 % maximum et d'autoriser le Maire à signer le contrat de prêt correspondant.
- D'autoriser le Maire à signer la demande de réalisation des fonds le moment échéant.

2. OBJET : PROLONGATION DU TEST DE SENS DE CIRCULATION CHEMIN DES VIEILLES

Le Maire rappelle que le 30 mars 2026 le conseil a délibéré afin de faire un test en inversant le sens de circulation du chemin des vieilles allant du chemin de miery à l'intersection de la rue des écoles ainsi que la rue des écoles jusqu'à la sortie du parking place bourbousson pour la période du 15 mai au 15 juin.

Après réflexion il a été proposé de laisser ce sens de circulation jusqu'aux vacances scolaires soit le 8 juillet inclus, et de faire le point par la suite pour que la décision définitive soit prise pour la rentrée de septembre.

Sébastien Manfredini : en général les gens qui répondent sont souvent négatifs et ce ne sont pas forcément les plus nombreux.

Le maire : nous allons insister pour avoir un maximum de réponse pour avoir un vrai panel représentatif

Sebastien Echevin : la question principale c'est le parking.

Julie Thiriet : ce sera le prochain chantier.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

- D'approuver la prolongation du test de sens de circulation jusqu'au 8 juillet inclus.

3. OBJET : COMITE DE SUIVI DES JARDINS PARTAGES

Le Maire explique que depuis de nombreuses années des jardins communaux sont mis à disposition d'upiens.

Après la relecture du règlement intérieur de l'époque il y est fait mention d'un comité de suivi. Il est proposé de constituer effectivement ce comité de suivi des membres suivants :

- Le responsable de la commission environnement
- 1 référent local riverain
- 1 référent occupant des jardins

Il fera appel à candidature et le choix sera fait par le responsable de la commission environnement.

Il est également proposé dans un second temps de revoir l'intégralité du règlement intérieur qui sera soumis ultérieurement à l'approbation du conseil municipal.

Isabelle Saviot : pourquoi 1 seul représentant des occupants des jardins il en faudrait plusieurs

Le Maire : Parce qu'un représentant de chaque groupe suffit.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

- D'approuver la composition du comité de suivi des jardins partagés.

Questions diverses :

- Avenir de l'agence postale sur la commune
- Conseil municipal vendredi 5 juin 7h30 pour la désignation des grands électeurs pour les élections sénatoriales

- Point sur le redécoupage de la carte scolaire
- Point sur le dossier canicule
- Point sur les travaux en cours (fauchage, voiries, travaux remparts)
- Point sur la chaudière de l'école
- Chemin des artistes 10 et 11 octobre 2026
- 12 et 13 décembre 2026 marché de Noël

Clôture de séance : 21h50

La Secrétaire,

Delphine AUGUSTO



Le Maire,

Richard DEYRE

